



Maison de l'Europe de Paris

## Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage

A l'occasion de la consultation publique lancée par la Commission européenne sur le Livre vert "*Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage*", la Maison de l'Europe de Paris (MEP) a accueilli, le 19 novembre 2009, **Odile Quintin**, directrice générale de la DG Education, Culture de la Commission européenne et les principales parties prenantes françaises qui ont élaboré une contribution transversale à cette consultation<sup>1</sup>. **Babette Nieder**, secrétaire générale de la MEP, fait la synthèse des propositions issues de cette réunion.

Le Livre vert<sup>2</sup> pose les bonnes questions et permet d'avoir une vision politique complète, face à la mosaïque de programmes et d'actions en vigueur.

Pour répondre aux questions posées, un saut qualitatif et quantitatif est nécessaire. Certains proposent même la généralisation de la mobilité à tous les jeunes d'une classe d'âge, la transformation de programmes « confidentiels » en programmes « de masse ».

Le maître-mot de toutes les propositions est l'accompagnement. La mobilité et le sentiment d'appartenance européenne ne vont pas de soi. La demande spontanée vient seulement d'une minorité de jeunes. Pour la plupart d'entre eux, il faut créer l'envie de bouger, renforcer leur confiance en eux pour faire face au changement et assurer un suivi pendant et après la période de mobilité.

Il y a donc un accompagnement avant, pendant et après la mobilité à mettre en place si on veut permettre à tous les jeunes, et plus particulièrement aux jeunes ayant moins d'opportunités, de participer activement à la citoyenneté européenne et de profiter des apprentissages de la mobilité.

### Maître-mot : l'accompagnement

Cet accompagnement ne peut pas être assuré seulement par la Commission, il suppose une étroite coopération sur le terrain entre acteurs éducatifs (enseignement, éducation populaire) et sociaux. Il s'agit d'une mission publique qui concerne l'Union européenne, les Etats-membres et les collectivités locales. Compte tenu des apprentissages d'aptitudes personnelles et de qualifications professionnelles indispensables à l'économie moderne, les acteurs économiques sont également touchés. Face à cette complexité, qui nécessite une coordination étroite des différentes parties prenantes et une ingénierie financière particulière, nous estimons que les collectivités régionales ont un rôle important à jouer.

La première proposition est donc **la création d'agences régionales de mobilité** qui fédèrent les différents acteurs sur le terrain et collectent des financements publics européens et nationaux et des financements privés, destinés à la mobilité des jeunes.

Pour combattre la peur de l'inconnu et pour doter chaque jeune d'un minimum de bagages linguistiques et de connaissances culturelles, l'école est un lieu incontournable. Le Conseil de l'Europe et le Conseil des ministres de l'Education de l'Union européenne ont créé les conditions d'une amélioration considérable dans la qualité de l'enseignement linguistique

---

<sup>1</sup> Cf. la liste des participants à la suite de l'article.

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/mobility/com329\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/mobility/com329_fr.pdf)

avec le cadre européen de référence. Nous proposons d'**enseigner l'histoire européenne au niveau du collège**, pour permettre aux jeunes de comprendre le sens du projet européen et pour acquérir les moyens de prendre part eux-mêmes activement à la construction européenne au 21<sup>e</sup> siècle.

Au-delà des enseignants, tous les publics-relais auprès des jeunes doivent disposer d'une formation sur l'Europe. C'est à travers les travailleurs sociaux, les moniteurs de sport, les maîtres d'apprentissage ou les agents des missions locales que l'information passe le mieux. Or, souvent c'est à ce niveau là que, par manque d'information et par manque d'expérience personnelle des adultes qui entourent les jeunes, se situe le premier frein à la mobilité.

Enfin, les associations d'éducation populaire qui disposent d'une longue expérience de mobilité internationale peuvent faire, si elles en ont les moyens, des sessions de préparation à la mobilité pour les jeunes, comme cela existe dans le cadre du service volontaire européen.

## **Le problème du logement**

Le premier souci et le premier frein matériel à la mobilité est la difficulté de trouver des logements. Nous proposons d'y faire face de deux manières :

1. En mobilisant les bonnes volontés pour organiser un logement dans des familles d'accueil. Cela suppose de la part de la Commission la reconnaissance de liens de confiance à long terme et non pas le changement du dispositif avec chaque appel à proposition.
2. En créant avec un co-financement du fonds social européen des véritables « **Maisons des Européens** » dans toutes les métropoles européennes, et pourquoi pas dans des métropoles en dehors de l'Union. Ces maisons seraient des lieux de vie pour les jeunes en mobilité, des lieux de brassage entre différentes catégories de mobilité (étudiants, apprentis, volontaires ...) et des vitrines de l'Europe dans les Etats-membres en intégrant un café, un centre d'information Europe direct etc.

Enfin, le tutorat sur place et un lien étroit avec la structure d'envoi s'imposent pour les jeunes n'ayant pas l'habitude et peu de qualifications pour s'adapter à un environnement nouveau.

Un séjour individuel de plusieurs mois loin du milieu familial, avec un environnement linguistique et culturel nouveau et des apprentissages personnels et/ou professionnels totalement nouveaux, demande un effort particulier et représente un moment de vie inoubliable. Il est donc indispensable de valoriser cette expérience.

La première valorisation doit être formelle, avec un « **Europass** » **généralisé pour toutes les mobilités** d'éducation formelle, non-formelle ou de caractère professionnel. Cet « Europass » doit être promu auprès des employeurs et donner des droits d'accès à certaines formations et s'inscrire dans l'EQF (« European qualification framework »).

Une autre forme de reconnaissance est la possibilité de témoigner de son expérience auprès d'autres jeunes (« Peer education ») dans les établissements scolaires, les centres d'animation jeunesse ou les mairies.

Ce livre vert arrive à un moment crucial avec la mise en place de la nouvelle Commission, la préparation du projet « 2020 » et sa déclinaison dans les perspectives financières 2013-2020. En France, la campagne des élections régionales peut être une opportunité pour débattre des politiques envers les jeunes et plus particulièrement des opportunités de mobilité offertes à toutes les catégories de jeunes et d'abord aux moins diplômés et aux moins riches. Les programmes de mobilité européenne et le fonds social européen peuvent être des leviers pour réduire l'écart entre ceux qui profitent spontanément de l'ouverture et de la mobilité liées à la construction européenne et à la mondialisation, et la majorité de jeunes de plus en plus enfermés dans leur milieu social.

Nos propositions s'appuient sur des expériences réussies à petite échelle dans l'un ou l'autre secteur spécifique, dans l'une ou l'autre région, comme cela apparaît dans les contributions des parties prenantes.

Nous sommes prêts à poursuivre le débat et à présenter nos idées tout au long du processus de l'élaboration d'une politique européenne de mobilité ambitieuse et efficace.

**Consultation publique sur le Livre vert : les participants réunis par la MEP**

**Brigitte BABIN**, directrice FSE, mobilité internationale, Région Aquitaine

**Caroline BARJON**, responsable de la communication, AFS Vivre Sans Frontière

**BAUDOIN**, DARIEC de l'académie de Paris

**Yves BERTONCINI**, Centre d'analyse stratégique, auteur d'un rapport sur la mobilité pour le gouvernement français

**Sébastien BLAT**, chargé de mission Europe et coopération avec l'Afrique, Académie de Créteil

**Aymeric BOURDIN**, délégué général, EuropaNova

**Ludovic BRUN**, chargé du programme Jeunesse en action, Direction régionale Ile-de-France Jeunesse et sport

**Shpresa BUSHI-CADOT**, responsable du Centre d'Information Europe Direct, Maison de l'Europe de Paris

**Marie-Claire CHAMPOUX**, conseillère régionale et membre de la commission des Affaires européennes et internationales, Conseil régional Ile-de-France

**Karim CHELA**, volontaire européen

**Jean CHRIS**, délégué général, Agence française du programme Européen Jeunesse en Action - A.F.P.E.J.A.

**Nicolas DELESQUE**, secrétaire général, Association de la Fondation Etudiante pour la ville – AFEV

**Tess DUGAST**, membre du Club Erasmus de la Maison de l'Europe de Paris

**Gérard FENOY**, inspecteur responsable du service "Jeunesse et éducation populaire », direction régionale Ile-de-France Jeunesse et sport

**Patrick FRANJOU**, directeur Affaires Européennes, Conseil régional d'Ile-de-France

**Pauline GESSANT**, membre du bureau, Jeunes Européens France

**Nathalie GUEGNARD**, responsable du secteur Europe, CEMEA

**Michèle GUYOT-ROZE**, présidente, Fondation Hippocrène

**Alexandre HEULLY**, délégué général, cafebabel.com

**Gwendolin HOFFMANN-HOURRIE**, chargée de projets programme européens, Office franco-allemand pour la jeunesse – OFAJ

**Apollonia KAHN**, membre du Club Erasmus de la Maison de l'Europe de Paris

**Arlette KIRCHER**, membre de l'Observatoire européen du plurilinguisme

**Fabien JENSSEN**, stagiaire, Représentation de la Commission européenne à Paris

**Catherine LALUMIERE**, présidente de la Maison de l'Europe de Paris et de La Fédération française des Maisons de l'Europe

**Emmanuelle LEGEAI**, responsable du Centre d'Information Europe Direct Yvelines, Eurodesk

**Valérie LOIRAT**, chef de projet, relations franco-allemandes, Association française du Conseil des communes et régions d'Europe – AFCCRE

**David LOPEZ**, vice-président "Relations Internationales", Comité pour les relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire - CNAJEP

**André MALICOT**, directeur de la formation, Les Compagnons du devoir du Tour de France

**Pascale MARCAGGI**, journaliste à Radio Monaco

**Babette NIEDER**, secrétaire générale exécutive de la Maison de l'Europe de Paris

**Gaëtane RICARD-NIHOUL**, secrétaire générale, Notre Europe

**André RIDDE**, conseiller technique chargé des questions européennes et internationales, Haut-Commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté, Haut-Commissariat à la Jeunesse

**Evelyne PICHENOT**, vice-présidente de la Maison de l'Europe de Paris, présidente de la délégation UE, Conseil économique, social et environnemental

**Odile QUINTIN**, directrice générale, DG Education, Formation, Culture, Jeunesse de la Commission européenne

**Emmanuelle ROURE**, administrateur, section Relais et Réseaux, Représentation de la Commission européenne à Paris

**Gregor ROSSWINKEL**, service politique de la Représentation en France de la Commission européenne

**Anna-Livia SUSINI**, déléguée académique aux Relations européennes et internationales et à la coopération, Académie de Créteil

**Catherine VEGLIO-BOILEAU**, directrice de la communication et de l'information de la Maison de l'Europe de Paris

**Jérôme VIGNON**, président des Semaines sociales de France; ancien collaborateur de Jacques Delors

**Sylviane TARSOT-GILLERY**, déléguée générale, Cité internationale universitaire

**Christian TAUCH**, Unité Enseignement supérieur et ERASMUS, Commission européenne

**Christian TREMBLAY**, président de l'Observatoire européen du plurilinguisme

**Thiébaud WEBER**, secrétaire confédéral de la CFDT en charge de la jeunesse